

23 fév 2004 -01:00

Réaction Ministre Michel à l'attentat à Jérusalem du 22.02.2004

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères Louis Michel condamne dans les termes les plus sévères l'attentat-suicide du 22 février 2004, qui a fait à nouveau de nombreuses victimes innocentes à Jérusalem.

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères Louis Michel condamne dans les termes les plus sévères l'attentat-suicide du 22 février 2004, qui a fait à nouveau de nombreuses victimes innocentes à Jérusalem.

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères Louis Michel condamne dans les termes les plus sévères l'attentat-suicide du 22 février 2004, qui a fait à nouveau de nombreuses victimes innocentes à Jérusalem. Ses pensées vont en tout premier lieu aux familles des victimes et aux blessés à qui ils souhaite une rapide guérison. Il adresse ses condoléances les plus sincères aux familles et au gouvernement israélien. Pour le Ministre, qui s'est déclaré "fortement choqué" par cette nouvelle : "durant mon récent séjour en Israël, j'ai pu me rendre compte personnellement à quel point la sécurité de la population est devenue le soucis majeur de la classe politique, tant dans les rangs du pouvoir que dans ceux de l'opposition. L'horrible attentat d'aujourd'hui démontre que cette inquiétude est légitime. Le résultat néfaste de ce type d'actes méprisables est qu'ils mènent à ce qu'Israël soit obligée de mettre en place des mesures de sécurité encore plus restrictive, mesures qui à leur tour donnent lieu à des critiques". Et M. Michel de conclure : "les responsables de ces attentats ne sauraient avoir qu'un objectif en vue : celui de rendre tout rapprochement impossible en stimulant l'incompréhension mutuelle et les sentiments de haine. Mais ni le peuple palestinien, ni le peuple israélien, ne pourront se bâtir un avenir viable et digne dans un autre cadre que celui d'une solution négociée".

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be